



Mauvaise installation d'une pompe a chaleur

Par **dorine26**, le 17/01/2008 à 08:02

bonjour et merci de votre aide

fin novembre 2007 nous avons fait installé un pompe a chaleur après un démarchage a domicile avec un credit interne à leur société qui demarera en juin 2008. depuis l'installation , la catastrophe, problème en tout genre , et problème electrique a notre domicile (lumière qui s'allument toutes seules, coupure de certaines pièces de la maison) , je les appelle a plusieurs reprises , ils me disent que cela n'a rien a voir avec la pompe etc.

depuis cette installation , ma chaudière a fioul (qui a 3 ans et demi, se met en securité constamment), elle est sensée me procurer l'eau chaude tandis que la pompe à chaleur me produit le chauffage, je les rappelles : rien a voir elles sont indépendantes l'une de l'autre , tel est leur réponse). mon plombier chauffagiste ne deloge plus de chez moi et y perd son latin !! il ne comprend pas.

quelques jours après , la surprise : les fils de mon bruleur de chaudière a fioul fondent! du jamais vu en 30 ans de metier par mon plombier chauffagiste!!, il me dis qu'il y a eu une surtention electrique. ma maison ayant été refaite a neuve il y a 4 ans , j'appelle l'electricien ayant fait les travaux, il test tout et ne comprend pas ma ligne n'a rien et il n'a jamais vu ça!! j'appelle EDF, ils viennent , testent tout et ne comprennent pas du jamais vu pour eux aussi. je telephone à la société (puisque pour moi les ennuis viennent depuis l'installation , reponse : impossible c'est votre chaudière). je la fais donc reparer et decide de faire un test : disjoncter la pompe et ne faire tourner que la chaudière pour voir (impossible, je les appelle: pour deux appareillage independant on ne peut faire marcher l'une sans l'autre!!!!!!) je met donc la pompe sur +30° afin qu'elle ne se déclanche pas (conseille du technicien) et la !! ma chaudière tourne pendant 28 heures sans probl. je remet la pompe à chaleur en route et patatra! elle se remet en securité.je contacte le patron qui veut me renvoyer son equipe de choc (qui mon avis va encore me faire pire que mieux). puis je demander l'annulation de la vente (qu'il viennent récupérer le materiel avant qu'ils mettent le feux a la maison avec leurs superbes compétences.

et comment dois-je proceder?

merci beaucoup

Par **PESYA**, le **19/02/2008** à **14:04**

Bonjour,j'ai le même souci que vous.Pompe installé le 17 novembre 2007,début d'incendie le lendemain sur le compteur du ballon d'eau chaude.chaudière qui se met en sécurité constamment,alors qu'elle ne le faissit pas avant.Les fils n'ont pas fondue mais ont noircie,ainsie que le brûleur.Suite à l'incendie,la pompe ne produit plus d'eau chaude.Température demandé 22 °,température intérieure 19°,consommation de fuel 2000 l,aucune économie.Après plusieurs interventions,les problèmes ne sont pas résolue.Nous avons demandés l'enlèvement de la pompe.II ne veulent pas.Nous déposons un dossier au tribunal.Apparemment ma pompe n'est pas assez puissante,c'est une 16 kw,pour une maison de 325 M2.Nous revessons à nos frais une étude thermique.Quelle est la puissance de votre pompe?

Par **dorine26**, le **19/02/2008** à **16:03**

tout d'abord merci pour votre reponse , je suis en train de regarder tout mes papiers concernant la puissance de la pompe en question , mais impossible de savoir la puissance. tout ce que je sais c'est que c'est une daikin monté en triphasé (nous avons l'ancien contrat ejp), ils sont venus l'autre jour nous changer le circulateur de ma chaudière à fioul, on fait un shema hydrolique afin de l'envoyer à la direction, depuis pas de nouvelle, et toujours le même problème (ma chaudière se met toujours en securité!!) .

Par **propac**, le **05/06/2008** à **22:33**

bjr, je suis un installateur de PAC, je viens de lire ton PB, deux choses me surprenne, 1)la pac est raccordé electriquement sur l'alim chaudiere
2)l'installateur ne vient pas s'assuré que cela fonctionne
la PAC doit etre raccordé directement au tableau sur un disjoncteur type 'd', ce qui permet de la couper, il faudrait regarder la consommation de la pac,c'est ecrit dessus , sinon, tu divise la puissance par le COP, a cela , tu ajoute 40% pour le pic de demarrage surtout si elle n 'est pas inverter.ton installation electrique doit etre ancienne et surement en tri, ce qui engemdre ces PB, et la PAC doit etre en mono

bon courage

Par **dorine26**, le **05/06/2008** à **22:45**

je ne comprends pas bien tous les modes d'installation et de normes car je ne suis pas de la partie, cela dit mon installation electrique est récente, ma maison à entièrement été refaite (suite à un incendie) en 2003 , nous sommes cela dit en triphasé (contrat ejp l'ancien contrat

n'existant plus maintenant), il est noté sur mes documents qu'il s'agit d'une pompe à chaleur air/eau à 16.3 kw en tri , et elle est branché via sur le circulateur de ma chaudière à fuel; si je coupe l'une je coupe l'autre. pas de ballon tampon n'a été posé (je crois que c'est comme cela que ça s'appelle), à l'heure actuelle aucune solution n'a été donné, la société me dit que j'ai une prise d'air via ma chaudière à fuel malgré qu'avant aucun soucis .

merci de votre conseil

cordialement

dorineeven@aol.com

Par **propac**, le **05/06/2008** à **22:56**

demande a ton electricien de modifier l'alim, ca reglera surement tes pb, alimente directement du tablo, tu verras , ca iras bcp mieux
cordialement

Par **stf**, le **16/01/2009** à **20:12**

bonjour,

Je vi1 de lire vos messages

Le probleme appriori vi1 du delestage pompe a chaleur / chaudiere sur le reseau hydraulique.

C'est a dire qu'une vanne directionnel viens detourner le circuit de retour chauffage vers la chaudiere et non plus sur la PAC.

Admettons que le servo moteur du corps de vanne directionnel fait n'importe quoi et bascule tantot sur la pac et chaudiere cela va automatiquement perturber toute la regulation ayant des consequences sur le circuit de chauffe mais également sur le courant électrique absorbé par le compresseur.

Si la PAC est de type non inverter et que les anti court cycle de demarrage moteur sont trop faible des piques de tensions et surintensités sont a constater sur l'arriver EDF.

Dans le cas de disjonction répété et de conducteur électrique brulée ou fort abaissement d'éclairage dans une maison, il est preferable de faire une mesure de courant EDF pendant les heures creuses et pleines.

Bien souvent des surprises!!! le reseau de distribution peu varié votre distributeur de courant vous doit 220v +7% -10%.

Il arrive parfois pour les compresseurs inverter ou non de ne pas accepté de tensions inferieure a 198v et provoque l'echauffement de tous les conducteurs électrique ou panne totale.

En esperant vous avoir donner satisfaction au question

Par **chrisenvan**, le **04/02/2011** à **16:31**

Bonjour à tous,

lancé depuis qqes temps dans le génie climatique je constate qu'il y a énormément de personnes et de famille qui ont été escroqué par des installateurs incompétent et peu scrupuleux.

résultat les installations à énergie renouvelable de type PAC ou systèmes basés sur l'énergie solaire ne fonctionne pas correctement voir pas du tout!

c'est scandaleux envers ces gens et envers l'état qui a financé une bonne partie par le biais de nos impots!

en résumé je pense que pour certain d'entre vous je peux apporter une solution (ce que j'ai fait par 2 reprise à titre expérimental chez 2 connaissances).

si vous souhaitez que je fasse un audit de votre installation (gratuitement), je suis prêt à me déplacer jusqu'à chez vous dans les départements du var et des Alpes Maritimes, 83 et 06.

veuillez croire en mes intentions les meilleurs.

Climatiquement.

Tel

Par **chaber**, le **04/02/2011** à **17:51**

Bonjour

Votre intention de rendre service est louable mais j'ai du supprimer le numéro de téléphone. Chacun peut éventuellement utiliser la messagerie du site pour vous joindre

Par **tite**, le **31/01/2012** à **14:04**

bonjour, depuis 2006 j'ai une pac daikin, air mat 18kg triphasée air_eau en inverter relève de chaudière fioul. 15 jours après l'installation 1ère panne Remplacement d'une carte de commande. Au cours du même hiver alarme L8, et à chaque fois pas de chauffage fioul non plus, le Branchement de celle-ci ayant été fait sur la PAC de façon incorrecte. En 2008 alarme L8. remplacement carte de puissance et remplacement du compresseur. Ensuite remplacement du thermostat intérieur toujours en (2008) A l'issue de ce remplacement, impossible de monter la température réglée à 19° ensuite une personne accompagnant le chauffagiste lui dit c'est le même pb que sur tes autres instals il faut changer tout le système hydraulique, après plus de pb. Oui mais voilà le problème n'est pas résolu 2009 il nous dit comme à notre habitude mais non c'est la fioul depuis le début qui détraque l'installation.; mon mari ancien technicien lui montre que la fioul est branchée sur la PAC dans le mauvais sens. Celle-ci en alarme ne donne pas de jus à la fioul pour ce déclencher. En 2009 panne

c'est le compresseur (le3ème)on arrive à le passer en garantie mais monsieur en a mare de bosser à l'oei.l Il nous demande 600 euros, ne veut pas appeler un expert daikin car c'est payant et que pour lui il n'y a pas de pb. Nous avons envoyé des lettres recomandées ,mais il dit qu'il n'y a pas de recours et pas de garantie. Ras le bol. Nous ne payons pas la réparation et tournons au fioul depuis 2 ans on a appelé d'autres boites et personne ne peut nous aider sauf pour changer toute la pac apparament elle ne sera pas assez puissante. Il manquerait aussi un ballon de 60 litres (et tout cela bien sur à nos frais)je ne sais plus quoi faire ni même la procédure s'il y en une. _

Par francois manavit, le 02/02/2012 à 19:24

Si Chrisenvan lit ce message et si sa proposition tient toujours nous serions tres interresse par cet audit car nous n avons que des problemes avec ce systeme installe par une societe Nicoise . Nous sommes a Coaraze.
Mon mail est francoismanavit@gmail .com